

Réf: Dossier 184580

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA GOLD CORPORATION » en abrégé « AFGCO »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY NORD-EST ALIODAN NON LOIN DE LA MOSQUEE ZONGO., Lot 565, Ilot 249

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/02/2023 reçus par Me Kouamé ASHANTY, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA GOLD CORPORATION » en abrégé « AFGCO »

Objet : Achat et Vente d'or brut ;

- Import-export ;
- Intermédiation et représentation ;

Et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY NORD-EST ALIODAN NON LOIN DE LA MOSQUEE ZONGO., Lot 565, Ilot 249

Dirigeant(s) M KANTO SOUMAHORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02344 du 27/06/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16038/GTCA/RC/2023 du 27/06/2023

